

LA LETTRE DE GÉOSTRATÉGIES 2000

ANCIENS DE CAMBRIDGE / ANCIENS D'OXFORD / ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA LONDON SCHOOL OF ECONOMICS / ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'ECOLE DE L'AIR / ASSOCIATION DES SCIENCES PO / ASSOCIATION DES AUDITEURS ET CADRES DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT / ASSOCIATION NATIONALE DES AUDITEURS JEUNES DE L'IHEDN (ANAJ) / ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DU CENTRE D'ETUDES SUPÉRIEURES DE BANQUE / ASSOCIATION DES CENTRALIENS / ASSOCIATION DU CONTRÔLE GÉNÉRAL DES ARMÉES / ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'ESSEC / INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES (IRIS) / INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DÉFENSE NATIONALE / INSTITUT DES HAUTES ETUDES NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE / INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES DE DÉFENSE (PARIS II) / INSTITUT SUPÉRIEUR DU COMMERCE / SAINT-CYRIENNE / ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE /

Site Internet : geo2000.org

N° 53 – OCTOBRE 2001

SOMMAIRE :

P.2

EDITORIAL " Géostratégies 2000 et les anciens de l'Ecole Polytechnique : des évolutions similaires, une coopération renforcée "

François Xavier Martin, Vice-président de l'AX

P.3

" Servitude et grandeur militaires : pourquoi mourir aujourd'hui ? "

Général Bertrand de Lapresle, Gouverneur des Invalides

P.7

"La France face aux nouveaux défis stratégiques "

Paul Quilès, Président de la Commission de la Défense Nationale de l'Assemblée Nationale

P.10

"Des Maires face à la violence urbaine "

Patrick Braouezec, Député-Maire de Saint-Denis, Jean-Pierre Delalande, Député du Val d'Oise, ancien Maire de Deuil-la-Barre, Paul Loridant, Sénateur-Maire des Ulis

AGENDA :

- **7 novembre 2001 : Michel Rocard : "L'Afrique se meurt, l'Afrique est morte ?"**
- **15 novembre 2001 : Jean-Louis Gergorin, Member of the Executive Committee d'EADS : "Le " gap" technologique entre les Etats-Unis et l'Europe est-il irréversible ? "**
- **Jeudi 6 décembre 2001 : Michel Pébereau, Président de la BNP Paribas : " A quelles conditions la France peut-elle conserver ses centres de décision économique ? "**
- **Mercredi 19 décembre 2001 : Jean-Pierre Duport, Préfet de la Région Ile-de-France : " Défense, sécurité, gestion des crises, protection des populations, en Région Ile-de-France : qui décide et de quoi ? "**
- **9 janvier 2002 : Anne Lauvergeon, Présidente d'Aréva : " Le nucléaire en France entre politique et nécessité "**

GEOSTRATEGIES 2000 ET LES ANCIENS DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE : DES EVOLUTIONS SIMILAIRES, UNE COOPERATION RENFORCEE

par François Xavier MARTIN, Vice-Président de l'AX

On peut relever certaines similitudes entre le parcours de Géostratégies 2000 et celui de la communauté polytechnicienne, qui tous deux s'intéressent maintenant activement à pratiquement tous les types de problèmes du monde actuel, à partir d'un point de départ essentiellement focalisé sur les questions de défense. A cet égard, un bref rappel historique n'est pas inutile. Créée en 1794 pour alimenter l'ensemble des services de l'Etat, et accessoirement les entreprises, en ingénieurs, scientifiques et cadres techniques de haut niveau, l'Ecole Polytechnique avait connu, après la défaite de 1871, un très fort recentrage de ses débouchés vers les activités de défense : ingénieurs militaires (dont les créateurs du fameux canon de 75 !), officiers du génie et de l'artillerie, enseignement militaire et Etat-Major (Foch), commandement (Joffre). Ce recentrage de l'Ecole apporta (au prix de la disparition de plus de 900 élèves et anciens) une contribution essentielle à la victoire de 1918. De même, après la deuxième guerre mondiale, et bien que les polytechniciens se soient faits de plus en plus rares parmi les officiers, les X ingénieurs militaires jouèrent un rôle éminent dans la mission, considérée jusque là par beaucoup comme impossible, de réaliser et mettre en service, sans aide étrangère, une force de dissuasion nucléaire nationale crédible, à un coût supportable pour la puissance de taille moyenne qu'était devenu notre pays.

La fin de la guerre froide ne pouvait manquer d'avoir des conséquences importantes sur ce type d'activités. Les dangers, certes immenses, mais relativement bien identifiés, du monde bipolaire dans lequel nous avons vécu pendant quelques décennies sont maintenant remplacés par des menaces beaucoup plus variées, difficiles à analyser, et donc à contrecarrer. Simultanément, une guerre économique mondiale, où ce ne sont plus des armées, mais des entreprises qui s'affrontent, impose à notre pays un redéploiement complet de ses élites. Un profond effort de compréhension de tous les aspects de ce monde du début du XXI^{ème} siècle est donc maintenant une impérieuse nécessité. Fort heureusement, les successeurs des pères fondateurs de notre école ont mis sur pied un important programme de réformes, qui cherche tout à la fois à conserver certains acquis indiscutables (un très haut niveau scientifique, obtenu par la conjugaison d'une sélection rigoureuse, et d'un corps enseignant d'une qualité exceptionnelle), et à remédier à certaines faiblesses passées de ce type de formation (importance excessive accordée aux seuls éléments cartésiens, prise en compte insuffisante des facteurs humains, habitude de l'effort solitaire, plutôt que du travail en équipe, mauvaise aptitude à la communication, surtout orale, manque d'ouverture internationale). Concrètement, l'X offre maintenant à ses élèves un cursus rénové, d'un peu plus de quatre ans après le concours d'admission. Cette réforme permet aux futurs polytechniciens de continuer à bénéficier d'un enseignement scientifique diversifié d'un niveau exceptionnel ; simultanément, l'accent est mis sur une formation humaine de qualité, leur permettant de connaître, au cours de plusieurs stages, des milieux extrêmement variés, parfois même surprenants ; enfin, ils bénéficient d'une vaste ouverture sur le monde du XXI^{ème} siècle, par la fréquentation quotidienne de leurs camarades étrangers (20 % de l'effectif total des élèves, maintenant recrutés très au-delà de la francophonie traditionnelle) et les nombreux stages et formations complémentaires hors de France qui leur sont proposés.

Comme le souligne son président Serge Rechter, Géostratégies 2000 aussi réfléchit sur son devenir et son rôle dans le débat d'idées. Le Club est d'abord un espace de liberté pour la discussion collective, et cela ne peut bien entendu qu'intéresser tous les citoyens responsables, quelles que soient leurs appartenances professionnelle, universitaire, philosophique, politique, sociale, ... Si le socle de réflexion reste la Défense, au sens le plus large, et sa relation aux questions géostratégiques, le Club se sent concerné par toutes les transformations susceptibles d'influencer la capacité de décision de la

France, et l'appropriation des questions de défense ou de sécurité par le corps social. **La lettre que Serge Rechter nous a adressée le 9 octobre dernier, suite aux événements internationaux et au débat intervenu avec le Juge Bruguière sur le terrorisme, est claire sur ce sujet.**

Les évolutions, à certains égards similaires, de Géostratégies 2000 et de la communauté polytechnicienne, ont conduit Serge Rechter à penser qu'il serait judicieux d'élargir la participation des Anciens X, initialement limitée à celle du Groupe X-Défense, à l'ensemble des membres de la Société Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Polytechnique (ou AX). C'est la raison pour laquelle

Géostratégies 2000 et l'AX se sont associés, pour permettre à tous les membres de l'AX qui le souhaitent de participer aux activités du Club. L'AX invitera donc désormais tous ses adhérents, par l'intermédiaire de sa revue mensuelle " La Jaune et la Rouge " et de son site Internet, à adhérer individuellement à Géostratégies 2000, en soulignant la qualité des sujets de réflexion proposés, ainsi que l'habituelle pertinence du choix des intervenants. Je note d'ailleurs avec plaisir que, parmi ceux qui nous seront proposés dans un proche avenir, deux, Jean-Louis Gergorin et Michel Pébereau, sont des anciens de l'X. Ils suivront certains de leurs camarades, qui sont déjà venus débattre à Géostratégies 2000, notamment Noël Forgeard ou Paul Quilès, pour ne citer qu'eux.

François-Xavier Martin

Servitude et grandeur militaires : pourquoi mourir aujourd'hui ?

***Par le Général d'Armée Bertrand de Lapresle, Gouverneur des
Invalides***

***Poursuivant sa réflexion sur les valeurs, Géostratégies 2000
a reçu le Général de Lapresle, le 22 mai 2001, devant une
assistance réunissant de nombreux membres du Club et
beaucoup d'invités de marque.***

Le thème de la vocation des armées et de leur mission de défense de la patrie est ancien, et de nombreux écrivains l'ont abordé : A. de Vigny – " *Servitude et grandeur militaires* " ; V. Hugo – " *Mourir pour la patrie, c'est le sort le plus beau* " ; Ch. Péguy – " *Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre* " ; etc. Mais, souligne le Général de Lapresle, la défense de la patrie était alors une motivation claire ; la menace provenait d'une ou plusieurs nations ennemies clairement identifiées, alors qu'aujourd'hui, la question se pose en termes nouveaux en raison d'un certain nombre d'événements ou transformations structurels : la chute du mur de Berlin, la dissolution du Pacte de Varsovie, la suspension de la conscription et la professionnalisation des Armées, l'évolution de l'OTAN et la recherche d'une Europe de la Défense, les mutations économiques et sociales (chômage,

familles éclatées, émergence des médias et d'Internet, crise de l'autorité), la dématérialisation des frontières, etc.

Pour qui et pourquoi mourir aujourd'hui, quelles valeurs justifient désormais d'être défendus ? Cette question concerne au premier chef les Armées, qui doivent définir leur stratégie et leur tactique en fonction des données nouvelles, et

aussi de l'émergence de la notion de " zéro mort " qui tend à s'imposer dans la psychologie des gouvernements et de la population. Les Armées se préoccupent de formaliser cette recherche, comme en témoigne le " Livre Vert " de l'Armée de Terre sur le fondement de l'exercice du métier des armes. Mais d'autres autorités sont également concernées par cette question : celles de la sécurité publique qui rassemblent les professions civiles où on risque sa vie (police, pompiers, escorteurs de fonds, journalistes) et où la problématique du risque vital est à la fois plus simple mais aussi plus ambigu car des intérêts privés et individuels peuvent être en jeu. C'est le cas également des chefs d'entreprises qui ont à se préoccuper de la sécurité de leur personnel et de leur clientèle, de même que les éducateurs à l'égard des élèves qui leur sont confiés.

Dans ce cadre nouveau et évolutif, c'est avec détermination mais aussi avec humilité que le Général de Lapresle propose des voies de réflexion fondées sur son expérience personnelle de soldat ayant notamment exercé des commandements opérationnels en Algérie, au Liban, en Yougoslavie, et servant maintenant aux Invalides, dont les pensionnaires ont tous évidemment été très directement concernés par la question de savoir pour qui un soldat est prêt à donner ou recevoir la mort, et à conduire ses subordonnés vers le même destin.

Le Général de Lapresle souligne tout d'abord que, dans la psychologie des acteurs du combat, la mort est censée concerner autrui avant eux-mêmes, et que le soldat s'engage d'abord pour vivre, tout en assumant le risque de mourir ou de tuer. Dans ces conditions, **la vraie question serait plutôt : pourquoi vit-on ? A qui ou à quoi veut-on consacrer sa vie ?** La réponse ne peut être que personnelle, mais chaque homme aspire à une survie, à se perpétuer, voire à une vie éternelle, et cet instinct naturel de survie est transcendé en particulier dans la lutte contre l'oubli. Mais si le chef d'entreprise se préoccupe de la survie de son entreprise, et le chef de famille de l'avenir de sa descendance, le soldat doit se préoccuper de la défense collective, qui est une question plus complexe depuis que la nation n'a plus d'ennemi déclaré, voire héréditaire, ni de chef unique incontesté. Le soldat a besoin de sentir qu'il contribue à la survie collective, " dans l'Honneur et la Fidélité ", selon la devise de la Légion Etrangère. Or, il est désormais engagé dans des conflits régionaux et internationaux ou dans des opérations d'assistance humanitaires et il est nécessaire de définir clairement quelle entité et quelles valeurs il est alors appelé à servir. Le Général de Lapresle propose de conduire la réflexion autour de quelques mots-clé, d'ailleurs largement interdépendants.

La considération : le soldat a besoin d'être assuré que son sacrifice mérite la reconnaissance de la Nation, ce qui suppose un lien Armée/Nation fort, mais aussi des mesures significatives touchant la condition militaire (traitements, pensions, reclas-sements, assistance aux militaires blessés, etc.).

La légitimité : les actions entreprises doivent être appuyées sur les trois piliers naturels qui permettent de qualifier " une guerre juste "

- **L'exécutif**, qui doit s'engager clairement, même et surtout si le lien entre la France et le théâtre des opérations n'est pas évident, et qui doit assurer la légitimité de l'engagement, et le respect des droits fondamentaux par tous les acteurs.

- **Le pouvoir législatif** qui doit se sentir concerné par l'éventualité du sacrifice de la vie des soldats et s'engager dans la légitimité des opérations. A cet égard, les soldats américains et leurs chefs sont incontestablement confortés

par les interventions actives du Congrès, alors que le Parlement français est trop souvent limité au seul vote de la loi de programmation et des lois de finances initiales.

- **Le pouvoir judiciaire** enfin doit assurer aussi sa part dans la légitimité des opérations, et les actions du Tribunal Pénal International vont dans ce sens.

Un quatrième pouvoir exerce une grande influence sur le sentiment de légitimité, c'est **celui des médias**.

Dans tous les cas, il s'agit d'assurer au soldat la considération et la confiance de ceux qui l'envoient au combat. Dans cet esprit, il est essentiel que soit réalisée **la cohérence des missions et des moyens** : confier une mission sans en donner les moyens conduit le soldat au doute et à l'inefficacité. C'est ainsi que le Sommet de Nice a défini des objectifs ambitieux en matière de défense européenne mais le budget 2002 et la programmation 2003-2008 devront concrétiser les moyens exigés par ces ambitions, faute de quoi les missions ne pourront être assurées et l'Armée risque de se vider de ses meilleurs éléments découragés.

Enfin, face aux risques de sacrifier sa vie, ou celle d'autrui, le rôle du chef est primordial : le Chef de l'Etat aussi bien que le chef d'Escouade ont une responsabilité majeure pour incarner des valeurs de nature à donner un sens à la vie et à la mort des soldats. C'est la mission première du chef, à tous les niveaux de commandement. Il faut que le soldat reconnaisse et respecte, voire vénère, l'autorité sous les ordres de laquelle il sert et, éventuellement, il meurt. A cet égard, le système de nomination et de promotion des chefs militaires exclusivement fondé aujourd'hui sur l'appréciation des supérieurs aurait avantage à intégrer intelligemment l'avis des pairs, voire des subordonnés, pour mieux asseoir leur légitimité.

Ainsi, l'adhésion à l'autorité et le soutien de celle-ci, la considération de la Nation, la légitimité des missions et la cohérence des moyens constituent en quelque sorte les fondements du choix par chacun de ses Maîtres, de ceux au service desquels il est prêt à sacrifier sa vie, le choix de la Citadelle évoqué par Saint-Exupéry (" je te construirai dans le cœur de l'Homme "). Seul un tel choix peut éclairer, susciter, et justifier le sacrifice de vies humaines sur les champs de bataille multiples où la Nation est conduite à engager ses soldats (" tous les champs de bataille ", selon la devise du drapeau des Invalides). Et, quels qu'ils soient, ces champs de bataille sont ceux où se livrent les combats pour une vie meilleure, un vie qui ait un sens et qui transcende la mort qu'on reçoit ou qu'on donne, sous une forme ou sous une autre dans toutes les luttes menées au nom d'un idéal humaniste.

*

Après avoir remercié le Général de Lapresle de son exposé nourri par une expérience personnelle exemplaire, Serge Rechter lance le débat.

Monseigneur Michel Dubost (Evêque d'Evry-Corbeil-Essonne) : *notre société est plus contractuelle qu'institutionnelle, c'est une société démocratique mais aussi de satiété où l'on côtoie le mal et où la liberté de l'engagement est affirmée. Dans ces conditions, la responsabilité des différentes forces représentatives (partis, syndicats, Eglise, ...) et au premier chef des politiques, est essentielle. Ainsi, dans le cas de l'engagement en Bosnie, le commandement politique de l'ONU n'a-t-il pas été notoirement insuffisant ?*

Général de Lapresle : la relation entre politiques et militaires est évidemment délicate, mais elle ne se pose qu'au niveau des grands chefs et non de la base qui doit trouver ses réponses auprès de son

encadrement hiérarchique direct. Mais il est indispensable que les politiques délivrent des mandats clairs et que les nominations aux postes de responsabilité militaires se fassent le plus objectivement et légitimement possible. Dans le cas de la Bosnie, comme dans celui du Kosovo, l'existence de deux autorités, parallèles, politique et militaire, pouvait entraîner des problèmes entre OTAN et Nations-Unies que l'unité de commandement de la FORPRONU a permis d'éviter.

Dominique Tulasne (Conseiller municipal de Saint-Nom la Bretèche) : *le concept de " zéro mort " semble peu discuté, alors qu'il est choquant, surtout lorsque la partie adverse (par exemple dans le cas de l'Irak) ne le respecte pas. Qu'en pensez-vous ?*

Général de Lapresle : ce concept, né aux Etats-Unis, est de plus en plus mis en avant par les politiques, mais il ne correspond pas aux véritables attentes des soldats, et il devrait être remis à sa juste place. Il ne me paraît légitime d'engager des soldats dans une mission que si les valeurs au service desquelles cette mission est décidée, justifient que des vies humaines leur soient sacrifiées.

Luc Debievre (Directeur Général Adjoint de Qatar National Bank) : *la défense nationale n'est plus au cœur des préoccupations des Français, que faudrait-il faire pour relancer ce débat ?*

Général de Lapresle : il est exact que l'action des armées est désormais focalisée sur les opérations de théâtres extérieurs et que la professionnalisation des armées accroît l'éloignement entre les armées et les citoyens. Les problèmes liés au territoire national sont plus du domaine de la sécurité intérieure, qui ne concerne pas directement l'Armée. Cependant, une conscience commune de défense européenne émerge actuellement. Elle pourrait et devrait mobiliser les citoyens.

Vice-Amiral d'Escadre Jacques Celerier (Directeur de l'IHEDN) : *on ne peut qu'être d'accord avec les thèses du Général de Lapresle, mais la question -pour qui meurt-on ou tue-t-on aujourd'hui- est d'abord de nature éthique car le soldat n'engage pas seulement sa vie mais aussi celle des autres.*

Général de Lapresle : la réflexion éthique est fondamentale, d'autant plus que les armes et les moyens techniques se développent et se complexifient au point d'occulter parfois l'aspect éthique qui doit prédominer dans le débat. Des problèmes de même nature se posent dans bien d'autres domaines qui exigent le même effort de réflexion éthique, particulièrement la médecine.

Chef de Bataillon Olaf Andrieu (Ministère de la Défense) : *l'engagement au sacrifice du soldat doit-il aller jusqu'à une relation profonde, de nature affective, entre le chef et le subordonné ?*

Général de Lapresle : les subordonnés, qu'il s'agisse autrefois des appelés, ou désormais des engagés, doivent adhérer à la mission qui leur est donnée et être convaincus de sa légitimité. L'attachement entre le chef et ses subordonnés est une donnée de base du métier militaire, mais il doit naître naturellement de l'exercice commun de la mission, sans avoir à être imposé ni recherché par lui-même.

Le Colonel Manfred Rosenberger (CFADS) observe que la discussion d'aujourd'hui, menée au sein de Géostratégies 2000, est très appréciable. Elle ne serait pas possible ainsi en Allemagne. En revanche, en Allemagne, le Parlement est davantage appelé à contrôler les engagements.

Jean-Joseph Pacherie (Directeur Général, Mutualité du Loiret) : *comment assurer la mémoire et la reconnaissance du sacrifice dans la société actuelle qui méconnaît cette question ?*

Général de Lapresle : le devoir de mémoire est primordial pour éviter l'oubli, pour asseoir la considération et pour construire l'avenir sur les braises (et non sur les cendres) du passé. A cet égard, la formation des jeunes générations est essentielle et on peut regretter que l'Education Nationale ne participe encore pas suffisamment à la construction d'un esprit citoyen.

Chef de Bataillon Hervé Gomart (CID) : *le sacrifice nécessite de donner un sens à la vie, mais pour beaucoup de jeunes, la différence entre le bien et le mal est de plus en plus difficile à percevoir, ce qui rend plus ardue la contribution du chef à définir le sens de la vie.*

Général de Lapresle : le chef doit convaincre et entraîner ses subordonnés par la compétence, la rigueur, et la conviction avec lesquelles il assume sa mission et non s'imposer par un charisme personnel qui s'exercerait dans des domaines que la mission n'implique pas : il ne doit pas devenir un chef de bande, il doit respecter la liberté des jeunes subordonnés et observer la tolérance dans tous les domaines qui ne relèvent pas strictement de la mission à remplir.

Au total, un grand moment de la réflexion de Géostratégies 2000, autour d'un soldat unanimement respecté, autour aussi d'un membre éminent de notre Club et de son Conseil.

Jean-François Colin de Verdière

(Propos non relus par les intervenants)

Paul Quilès

La France face aux nouveaux défis stratégiques

Le mercredi 25 avril, Géostratégies 2000 a reçu Paul Quilès, Président de la Commission de la Défense Nationale de l'Assemblée Nationale et ancien Ministre de la Défense. Face à un auditoire fortement motivé et en présence de plusieurs personnalités, l'ancien Ministre a engagé une brillante réflexion sur l'actuelle politique de défense de la France. Il s'est notamment interrogé sur les nouveaux défis stratégiques, auxquels se trouve confronté notre pays, en ce début de troisième millénaire.

" Nous traversons une période très mouvante " affirme d'entrée de jeu Paul Quilès.

Cette évolution provient de l'attitude des Etats-Unis, de leur volonté de mieux maîtriser leur destin et de s'affirmer en tant qu'hyperpuissance. Du fait du repli de l'ancien empire soviétique, les Américains se demandent s'il est encore nécessaire de maintenir un dialogue bilatéral avec les Russes, car ils pensent qu'ils ont désormais les moyens d'instaurer, seuls, un nouvel ordre international. Le feront-ils de manière négociée, afin de faire prévaloir une vision partagée du monde, ou choisiront-ils d'imposer leurs vues à la communauté internationale ? " Il semble que l'on s'oriente plutôt vers cette seconde solution ", déplore Paul Quilès, qui cite en exemple le débat sur les NMD. La décision américaine paraît irrévocable. On a trop souvent tendance à penser, Outre-Atlantique, que ce qui est bon pour les Etats-Unis, l'est pour l'ensemble de la planète. Ce qui, bien entendu, est loin d'être le cas...

Un nouveau contexte international

L'émergence d'une Europe politique plus stable et mieux organisée bouleverse également la donne. Avec la création de l'euro et la mise en place d'un début de politique de sécurité et de défense, l'Europe dispose désormais ou disposera à court terme des attributs d'une puissance souveraine. Enfin, des zones d'instabilité, localisées, se maintiennent et font désormais partie du paysage mondial. La fin de la guerre froide n'a rien réglé. Au contraire, la situation a même empiré, notamment au Moyen-Orient, dans la région des Grands Lacs en Afrique, et dans les Balkans. Aujourd'hui, un sentiment d'impuissance des Etats, et d'arbitraire, face aux décisions prises par les Etats-Unis, a tendance à se développer. L'ONU s'apparente de plus en plus à une simple chambre d'enregistrement. Ce système international non régulé, ces zones d'instabilité qui peuvent s'étendre et dégénérer, constituent de réelles menaces. **Il y a non plus un risque, mais bel et bien une réalité de prolifération nucléaire, balistique, chimique ou autre.**

Réformer l'ONU (*)

La communauté internationale doit prendre en compte ce contexte, mobiliser une opinion assez peu sensibilisée à ces enjeux et trouver des remèdes, souligne Paul Quilès, qui plaide en faveur d'une réforme de l'ONU, indispensable pour établir un système de sécurité collectif plus efficace. Il faut étudier une meilleure représentativité au sein du Conseil de Sécurité, mettre en place des dispositifs qui permettront une utilisation plus rationnelle du droit de veto, réfléchir à la création d'une force de réaction rapide, destinée à éviter de nouvelles catastrophes humanitaires comme celles du Rwanda, observe-t-il. Toutefois, il le reconnaît, cette réforme rencontre des difficultés, du fait des rapports de force internationaux et les pays pauvres craindront, à tort, qu'elle ne lèse leurs intérêts... La construction de l'Europe de la Défense contribuera, elle-aussi, à un meilleur équilibre mondial. En instituant le principe d'une Force d'Action Rapide de 60 000 hommes, le sommet britannique de Saint-Malo, de décembre 1998, a représenté une belle avancée. Ceux qui la perçoivent comme une arme dirigée contre l'OTAN se trompent, déclare Paul Quilès. C'est un débat vide de sens. La défense de l'Europe continue à s'articuler autour de l'OTAN. Simplement, cette Force d'Action Rapide démontrera la capacité de l'Union Européenne à renforcer la sécurité en Europe, en menant des actions militaires et en devenant un véritable acteur sur la scène internationale. Toutefois, avant d'atteindre ce but, du chemin reste à parcourir. Les éléments constitutifs de l'Europe de la Défense sont encore à l'état de projet. Il faut faire avancer la négociation sur les budgets de défense européens, sur les programmations militaires communes.

Vers une relance de la course aux armements

La doctrine antimissile du Président Bush suscite des inquiétudes, mais ce sujet n'est pas récent ; il est alimenté depuis toujours, aux Etats-Unis, par la quête mythique de l'invulnérabilité. En France, nous ne partageons pas ce type d'obsession. Nous faisons confiance à notre diplomatie, à l'indépendance que nous fournit l'arme nucléaire, à notre image de pays charnière favorable au désarmement. Face aux menaces, la France oppose des réponses qui ne sont pas seulement militaires, mais aussi politiques, constate Paul Quilès. Or, en ce moment, les Etats-Unis privilégient nettement le côté militaire et s'éloignent de plus en plus d'une stratégie de désarmement. Le projet NMD (National Missile Defense), dont le coût pourrait s'élever à 60 milliards de dollars, reste très flou. Avant de s'attaquer aux moyens, il aurait mieux valu d'abord analyser les menaces. Et celles-ci ne prennent pas toujours la même ampleur, en fonction du pays concerné. Or, les Américains refusent toute discussion sur le principe. Les Européens restent très vigilants. Ils craignent que ce projet ne relance la course aux armements, et n'ait, à terme, un effet négatif sur leurs budgets de défense. Face à ces nouveaux défis stratégiques, une réflexion sur l'effort de défense de la France s'impose, même si l'état actuel de la sécurité dans le monde ne semble pas jouer pas en faveur d'une augmentation du budget ! Il faut aussi engager un débat sur la place de l'Europe sur la scène internationale, et sur celle de la France dans l'Europe de la Défense. Il faut donc parvenir à une harmonisation progressive des politiques budgétaires européennes en matière de défense, établir des politiques de planification et de programmation militaires communes, conclut Paul Quilès.

Le débat, animé par Serge Rechter, a permis à Paul Quilès d'avoir un dialogue franc et enrichissant avec les participants du petit-déjeuner.

Paul Loridant (Sénateur-Maire des Ulis) : *Comment imaginer, à un horizon raisonnable, une Europe de la Défense, bâtie sur le modèle de l'Europe politique ?*

Il y a encore quelques années, l'Europe de la Défense était considérée comme utopique. Or, depuis le sommet de Saint-Malo de décembre 1998, des avancées conceptuelles et matérielles ont eu lieu. L'Europe ne peut pas se passer de l'Alliance Atlantique ; elle agira à l'intérieur de ce dispositif. Si un conflit se déclare à ses frontières et que les Etats-Unis ne souhaitent pas intervenir, elle sera en

** Cf Colloque International sur la réforme de l'ONU organisé fin janvier 2001 par P. Quilès et F. Loncle.*

posture de pouvoir s'appuyer sur un commandement européen, et de disposer d'une planification stratégique européenne. Un grand pas a été fait, il ne faut pas se laisser influencer par des comparaisons non pertinentes (les premiers tirs d'Ariane étaient entourés de scepticisme). Il ne faut pas se focaliser sur le volume de nos budgets militaires, mais essayer plutôt de mieux les utiliser. Ne pourrions-nous pas envisager de " multinatio-naliser " la construction de porte-avions ?

Jacques Bousquet (Conseiller Maître à la Cour des Comptes. Ingénieur Général) : *Le principal problème aux difficultés que rencontre la construction européenne ne viendrait-il pas de la Grande-Bretagne ?*

Il est vrai que des attitudes différentes s'expriment au sein de l'Europe. Toutefois, il ne faut pas avoir une vision figée de l'Angleterre. Elle a certes la tentation du " grand large ", mais elle n'a pas été favorablement impressionnée par la façon dont les Américains ont mené leur intervention au Kosovo. Les Anglais n'ont pas apprécié la forte mainmise US, au niveau du management et des décisions (*). Je crois qu'il faut être très pragmatique dans nos relations avec la Grande-Bretagne.

Laurence Dors (Secrétaire Général – EADS International) : *L'un des vrais obstacles à l'Europe de la Défense ne serait-il pas le désintérêt de l'opinion publique ?*

C'est exact, c'est la source de toutes nos difficultés actuelles. L'opinion publique refuse d'engager des budgets militaires importants en période de paix. Il faut la mobiliser autour de thèmes qui l'interpellent, comme l'Europe de la Défense, la sécurité au Kosovo. Dans ce domaine, les Américains sont très habiles. Ils savent sensibiliser l'opinion publique autour de menaces théoriques, agitées judicieusement. Il faut aussi parvenir à mieux dépenser pour l'Europe, convaincre les états-majors de ne plus favoriser uniquement le développement de leurs propres armées. C'est à ce prix que nous aurons une Europe de la Défense efficace.

Yves Gutman-Lajeunesse (Directeur – Assemblée Nationale) ; Jacques Boyon (Ancien Ministre) : *L'Europe progresse au niveau des équipements, mais pas encore des objectifs. Dans quelles conditions et à quel horizon y aura-t-il une réflexion sur une stratégie militaire commune ?*

Nous avons commencé par mettre en place la Force d'Action Rapide, avant de définir une stratégie européenne. Nous devons maintenant nous retrouver de façon plus théorique. Les présidents des commissions de défense européenne se réunissent désormais régulièrement. Même s'il reste encore une certaine frayeur face aux " non-dits ", à ce qui pourrait ressortir de ces discussions, ils sont d'accord pour chercher des solutions aux problèmes budgétaires et de programmation militaire. Il faudra éviter les bavardages sans intérêt, mais, en revanche, et plus concrètement, créer une structure de contrôle des dépenses européennesw

* cf : intervention du Général Rannou, chef d'état-major de l'Armée de l'Air, devant Géostratégies 2000.

Marie-Clotilde Hingray

(Propos non relus par les intervenants)

Des Maires face à la violence urbaine

Le mercredi 27 juin 2001, Géostratégies 2000 a organisé un grand débat de société autour de trois Maires confrontés à la violence urbaine. Patrick Braouezec, Député-Maire de Saint-Denis, Jean-Pierre Delalande, Député du Val d'Oise, ancien Maire de Deuil-la-Barre, Paul Loridant, Sénateur-Maire des Ulis, ont témoigné de leurs préoccupations face au risque d'éclatement du corps social et exposé leur philosophie et les actions mises en œuvre pour y remédier. De nombreuses personnalités invitées par notre Club ont pris part au débat et notamment Raymond Douyère, membre du Conseil de la Politique Monétaire, ancien Député, Monseigneur Dubost, Evêque d'Evry-Corbeil Essonne, et Georges Mercadal, Vice-Président du Conseil Général des Ponts et Chaussées, ancien Directeur de la Construction.

Paul Loridant entame le débat en nous livrant ses réflexions, plutôt pessimistes. Maire des Ulis depuis vingt-quatre ans, il constate une dégradation lente, mais régulière, de la situation sociale de sa ville. Selon lui, la machine est grippée, l'ascenseur social ne fonctionne plus : peut-on le faire repartir ? Difficile. Les couches moyennes fuient cet environnement peu attirant. Les faire revenir suppose un travail gigantesque. La politique de la ville prendra des années. Elle implique une action continue et volontaire de tous les acteurs communaux, élus, associations, justice, pouvoirs publics. Or, déplore Paul Loridant, les policiers sont démoralisés (mais davantage de police ne servirait à rien) ; l'Education nationale et la Justice ne se sentent pas engagées, mais qui d'ailleurs se sent vraiment engagé par les contrats locaux de sécurité ? " Quand le sel ne salera plus, avec quoi salera-t-on ? " s'interroge-t-il tout en décrivant sa théorie, celle des " tamis ", en l'occurrence la famille, le club sportif, l'école, et en dernier recours, le centre de prévention. Il faut en créer le plus possible et les resserrer de plus en plus. Ils constituent les derniers recours sur le chemin de la délinquance, conclut-il.

Le message de Patrick Braouezec se veut davantage porteur d'espoir. Ces violences urbaines ne seraient-elles pas secondaires, induites par des phénomènes beaucoup plus universels, se demande-t-il. Il existe des **violences primaires**, le chômage, l'exclusion, l'extrême pauvreté. Ne sommes nous pas en train de parler de nos jeunes des cités comme des classes prolétaires, et donc " dangereuses ", du 19^{ème} siècle ? Nous vivons dans une société en mutation et donc en crise. Or, celle-ci éclate là où la population la subit de plein fouet. La chute du Mur de Berlin, l'effondrement de l'Union Soviétique ont tout remis en cause. Pendant des décennies, nous avons vécu bloc contre bloc, classe contre classe. Désormais, cette vie sociale structurée a éclaté, on est confronté à une nouvelle recherche d'identité.

Face à ce contexte, le maire, garant de la cohésion sociale de sa collectivité, doit tout à la fois incarner des valeurs et développer une faculté d'écoute vis-à-vis de l'ensemble de ses concitoyens, souligne Patrick Braouezec. La population, toutes tendances confondues, doit avoir le sentiment de partager un projet commun. Il n'y a pas de fatalité à la violence, il faut parier sur l'intelligence des habitants, même des plus frustrés. Souvent, la violence provient de souffrances, de manque de considération ; elle est un moyen d'exercer la plénitude de sa liberté, de son mal-être. La réponse doit toujours être sociétale ; une action spécifique n'aura aucune influence. Il faut agir de façon coordonnée, avec les autres institutions, police, justice, éducation nationale. Mais, au-delà de tout cela, le maire, qui est avant tout un rassembleur doit offrir des projets partagés et collectifs pour vivre ensemble. La fête de la Coupe du Monde à Saint-Denis, par exemple, a insufflé une extraordinaire dynamique pour la ville et renforcé la cohésion sociale. Toutefois, reconnaît Patrick Braouezec, l'homme politique ne doit pas se dédouaner. Il doit s'attaquer à la racine du mal, comprendre, prévenir, anticiper. Cela dit, il y a bel et bien une crise de l'Etat. Mais si les violences urbaines se propagent, c'est souvent à cause du manque de compréhension et de réactivité du maire.

Jean-Pierre Delalande, lui aussi, développe une vision assez stimulante, mais sans complaisance, pour l'avenir. Membre du Conseil National des Villes, il y fait les mêmes constats et les mêmes analyses que ses collègues aux philosophies politiques très diverses. " Il faut mener des actions participatives car l'autorité seule ne passe pas ", souligne-t-il. Le maire, par sa vision globale et sa connaissance fine des différentes situations, est le mieux placé pour intervenir. Le maire ne doit pas considérer la violence comme inéluctable. Mais il doit pouvoir s'appuyer sur un Etat qui doit lui aussi se remettre en question. L'Education nationale, par exemple, souffre d'un encadrement insuffisamment masculin. Les enfants qui ne rencontrent aucun frein dans leur famille, sont immatures. Les parents ont renoncé à faire leur métier de base : celui de parents. Il faut réorganiser l'apprentissage des limites et des bornes, apporter une sanction appropriée à l'état de développement intellectuel de chacun. Selon lui, il est indispensable d'établir un contrat fort entre le Maire et l'Etat, dont les décisions ne doivent plus être pyramidales. Ardent défenseur des principes républicains d'égalité, Jean-Pierre Delalande s'insurge, en revanche, contre celui de la discrimination positive. C'est le contraire de la cohésion sociale, cela aboutit à des injustices et amplifie les révoltes. Il ne croit pas, non plus, à l'augmentation des crédits publics comme remède miracle. La réponse se trouve dans l'investissement personnel des élus, dans leur capacité à respecter leurs engagements. S'ils se donnent une obligation de résultats, la confiance arrive et la population adhère. Comme Paul Loridant et Patrick Braouezec, il conclut que la seule réponse est sociétale, globale, dans le respect rigoureux des principes de la République.

Le débat animé par Serge Rechter, a permis à nos trois intervenants de dialoguer franchement et parfois " vivement " avec les membres du Club et ses invités.

Georges Mercadal, Vice-Président du Conseil général des Ponts et Chaussées : comment combiner l'action du maire et celles des grandes machines institutionnelles, comme l'Education nationale ? Peut-on les adapter au terrain ?

Pour Jean-Pierre Delalande, l'Etat est le garant des principes républicains, mais il ne doit pas intervenir au niveau de l'ingénierie locale. C'est là le rôle du Maire. Dans ce domaine, nous avons besoin d'un contrat clair définissant les objectifs Etat-Ville. Personnellement, il est partisan d'une grande réforme de l'aide sociale. Actuellement chaque administration travaille en fonction de ses propres critères. Cette diversité " déboussole " le demandeur qui a le sentiment d'être incompris, alors que, paradoxalement, la collectivité consent des efforts énormes en termes de crédits. Le citoyen doit pouvoir s'appuyer sur un socle unique, qui lui redonne espoir, dignité et identité. Ainsi, il retrouvera une personnalité globale et ne se sentira plus écartelé entre différentes demandes. P. Braouezec intervient également sur la question de G. Mercadal. Il estime que si on veut construire un vrai projet de ville, les entreprises doivent pouvoir être également parties prenantes. Le garant de l'égalité républicaine, c'est l'Etat. Mais il est important d'avoir la souplesse de s'adapter aux réalités locales ;

on doit être capable de corriger les choses dans leurs dysfonctionnements. Il faut bannir l'expression de " discrimination positive ", il ne faut pas avoir peur de la communauté, et articuler le principe républicain avec la pratique communautaire.

Monseigneur Dubost, Evêque d'Evry-Corbeil-Essonne : *comment peut-on intégrer les différences culturelles et les différences d'intégration familiale ?*

Selon Paul Loridant, les jeunes ont perdu le respect des parents. Faut-il mettre en cause les effets de la discrimination positive ? Celle-ci est en tout cas un échec pour les acteurs de la vie locale qui n'ont pas su préserver les différences culturelles envers les familles africaines ou maghrébines. Depuis ce constat d'échec, les acteurs de la vie locale ont pu suivre des séminaires sur ces cultures et étudié la hiérarchie de ces familles afin de mieux en comprendre le mécanisme. C'est un travail infiniment complexe et long ;il vaut mieux intégrer la pratique communautaire mais ne rien céder sur les principes républicains.

Sur ce point –et de façon plus générale- Jean-Pierre Delalande indique qu'il est hostile à l'expérimentation par la loi, mais favorable à une mise en œuvre souple, adaptée au terrain. Le Haut Conseil pour l'Intégration, dont il a été l'un des membres, a rappelé dans un rapport que la République est fondée sur le principe d'égalité du droit et non sur le communautarisme. Une exception qui nous isole au Conseil de l'Europe. Mais cela ne doit pas nous empêcher de reconnaître les spécificités culturelles existant dans notre communauté de droit. Bien au contraire. Concernant les problèmes d'intégration familiale, il a mis en oeuvre, dans sa commune, une " Ecole des Parents ", destinée à redonner confiance et à lutter contre toute idée de fatalité. Les parents s'expriment au sein d'ateliers et les enfants se rendent compte que leurs parents ont eux aussi des qualités, une culture, un savoir-faire. Le respect et la considération reviennent, permettent de renouer le dialogue familial et ainsi de limiter le phénomène d'appartenance à une bande.

Pour P. Braouezec, chaque collectivité a besoin de souplesse pour s'adapter et être le plus performante possible. Comme J.P. Delalande, il se déclare hostile à toute discrimination positive. " Si nous respectons nos concitoyens, ils nous le rendent. Le Stade de France, à Saint-Denis, en fournit un excellent exemple. Je pense qu'il faut articuler les principes républicains avec les pratiques culturelles communautaires ".

Dominique Tulasne, Conseiller municipal de Saint-Nom la Bretèche : *nos concitoyens viennent rechercher des valeurs auprès du Maire. Dans quelles autres instances, les jeunes peuvent-ils trouver une oreille attentive ? N'y a-t-il un immense vide ?*

J.P. Delalande : l'Education nationale a un rôle à jouer. Des réformes s'imposent pour la faire évoluer, mais le fonctionnement global est plutôt positif.

Général Max Berthier, Superviseur des Projets – Raoul Follereau Enfants : *pourquoi ne revient-on pas aux valeurs morales d'éducation ?*

JP Delalande : en tant que maire, je m'interdis tout jugement moral, qui serait totalement contre-productif. En revanche, ma préoccupation principale est de voir chacun se respecter.

P. Braouezec ajoute que de la morale, il en a fait pendant vingt ans comme instituteur, mais uniquement en situation. C'est ainsi qu'il intervenait dans la vie sociale. Actuellement, on surinvestit l'école et on lui confie des missions qui ne sont pas les siennes.

Marine Gutmann-Lajeunesse, Directeur de projets –Renouvellement urbain – Caisse des Dépôts et Consignations : *au niveau de la gestion administrative locale, des comités d'agglomération sont en*

train de se mettre en place. On assiste à un transfert de compétences entre ces nouveaux comités, (qui traitent de la politique de la ville et des transports) et les mairies, qui gardent le volet social. Est-il souhaitable que ces comités d'agglomération soient élus au suffrage universel ? Va-t-on instituer des mairies de quartier ?

J.P. Delalande : C'est une vraie question d'actualité. Je suis partisan des regroupements de communes, qui permettent d'organiser au mieux efficacité et proximité. Mais, dans ces communautés de communes, il faut maintenir les conseils municipaux.

Pour P. Braouezec, les comités d'agglomération favorisent une démocratie participative, qui est le point d'appui de toute action publique. Il ne souhaite pas la création de nouvelles institutions à l'échelon des quartiers. Ce sont plutôt les espaces et les échanges qui font défaut actuellement. L'enjeu fondamental est de savoir si, dans les quinze prochaines années, on s'oriente vers une société partagée, ou vers une société de plus en plus désespérée, où se confronteront lieux d'exclusion et endroits sécurisés.

Raymond Douyère, ancien Député-Maire, observe sur ce point que la situation n'est pas si contrastée. Car, aujourd'hui, l'approfondissement de la décentralisation et, par conséquent, le déplacement des centres de décision doivent concerner l'ensemble du pays puisque la violence n'est plus seulement, tant s'en faut, urbaine ou péri-urbaine.

Pierre Brajeux, Président d'une société de sécurité des biens et des personnes : *il est décevant de ne pas avoir évoqué dans le débat le principe de tolérance zéro. Pourquoi ?*

Aux yeux des intervenants, il est clair que ceux qui réclament des mesures sévères, voire des mesures d'exception, ne les supporteraient pas si on les leur appliquait à eux ou à leurs enfants. La tolérance zéro, c'est un slogan politique, rien d'autre et pour Paul Loridant, la tolérance zéro, c'est l'intolérance totale et donc, le début d'un autre type de société. Une société totalitaire

Propos non revus par les intervenants

Marie-Clotilde Hingray